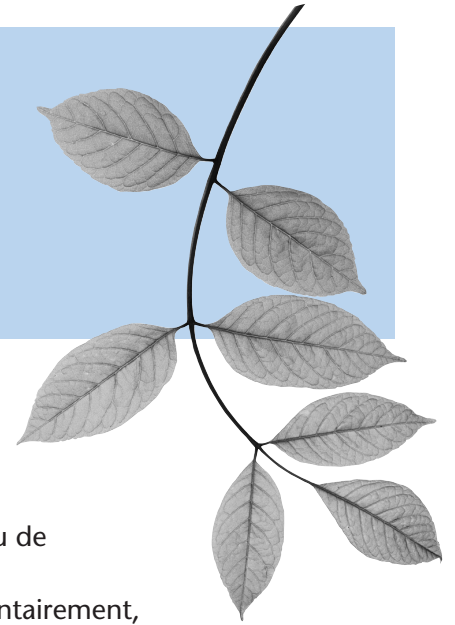


Négligence et autonégligence des personnes âgées



En quoi consiste la négligence?

- La négligence peut être intentionnelle (négligence active) ou non intentionnelle (négligence passive).
- La négligence intentionnelle ou active a lieu lorsqu'un soignant décide sciemment de ne pas répondre aux besoins essentiels de la personne âgée ou de ne pas lui donner de soins.
- La négligence non intentionnelle ou passive a lieu lorsqu'un soignant, involontairement, ne répond pas aux besoins essentiels de la personne âgée ou ne lui donne pas les soins requis. Il y a plusieurs raisons qui expliquent la négligence non intentionnelle, comme le manque d'expérience ou d'information, ou encore l'incapacité de la personne soignante à donner ces soins.

Ne pas répondre aux besoins énumérés ci-dessous constitue de la négligence à l'égard des personnes âgées

- besoins de base tels que nourriture, eau, logement, vêtements ou chauffage;
- hygiène et soins personnels adéquats;
- soins médicaux ou accès à des soins médicaux;
- aide fonctionnelle ou appareil nécessaire à la vie quotidienne, comme un fauteuil roulant, un appareil auditif, une marchette, une canne ou une barre d'appui;
- lieu de vie propre et sûr;
- transport pour se rendre à un rendez-vous important ou en revenir;
- accès à des amis, de la famille ou de la compagnie à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de résidence.

Les personnes âgées qui se négligent elles-mêmes vivent souvent seules. L'isolement est un important facteur de risque.

La négligence comprend également les situations suivantes

- laisser une personne âgée vulnérable seule trop longtemps;
- ne pas assurer une supervision adéquate ou ne pas prendre certaines mesures de sécurité;
- abandonner une personne âgée;
- mal gérer ses médicaments.

Signes de négligence

- malnutrition;
- apparence négligée;
- problèmes médicaux non traités;
- perte de prothèse, de lunettes ou d'appareil auditif;
- logement sans chauffage ou électricité.

Nota : Dans le présent document, les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

En quoi consiste l'autonégligence?

- L'autonégligence – ou négligence de soi – survient lorsqu'une personne âgée ne répond pas à ses propres besoins en matière de santé ou de sécurité. Cela peut être par choix, par ignorance ou en raison d'une incapacité. Il peut également s'agir d'une personne âgée qui refuse des soins ou de l'aide dont elle a besoin dans ses activités quotidiennes.
- À titre d'exemple d'autonégligence, on cite une hygiène personnelle inadéquate, le refus de prendre des médicaments nécessaires, des conditions de vie peu acceptables et non sécuritaires, un logement sans chauffage et une alimentation inadéquate.
- L'autonégligence survient parfois en même temps que d'autres problèmes tels que la consommation d'alcool ou de drogues, des troubles de santé mentale ou la démence.
- Les personnes âgées qui se négligent elles-mêmes courent un risque accru de tomber, de se tromper dans la prise de médicaments ou de souffrir d'isolement ou de dépression.

Conseils aux personnes âgées : la prévention et la sécurité

- Prenez soin de votre santé et obtenez de l'aide en cas de problème d'alcool, de drogue ou de santé mentale.
- Restez actif dans la collectivité et maintenez des liens avec des membres de la famille et des amis.
- Vous avez des droits! N'ayez jamais peur de demander de l'aide.
- Si une personne que vous connaissez ou vous-même êtes victime de négligence, ou si vous vous souciez du fait qu'une personne se néglige elle-même, communiquez avec une personne en qui vous avez confiance telle qu'un médecin, un travailleur social, un membre de la famille ou un ami.



Tout le monde mérite d'être traité avec respect et dignité

Vous n'êtes pas seul – vous pouvez obtenir de l'aide

Section des services aux aînés — Protection des adultes : tél. 456-3946; sans frais 1-800-661-0408, poste 3946